

Les Echos

de la

MAISON DES DROITS DE L'ENFANT - Châteauroux (36)

n°40

janvier 2013

1

la MDE 36 est :

- association EDUCATIVE complémentaire de l'enseignement public
- agréée JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE
- membre associé du CDAD (comité départemental d'Accès au Droit)
- membre du Réseau RITIMO (réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la Solidarité internationale)
- membre du Réseau CENTRAIDER (Collectif de la région Centre des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale)
- membre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents)
- membre du CRIN (Child Rights Information Network)
- membre de la COORDINATION française pour l'éducation à la non-violence et à la Paix

0,1,2,3

2,0,1,3 - TRÈS BONNE ANNÉE 2013

et en espéranto FELIĈAN NOVJARON

le **MOT** du co-président – Maurice TANCHOUX

Il s'est fait attendre ce N°40, mais le voici enfin ! après 3 ans d'interruption, notre bulletin d'information interne ressurgit de l'engourdissement où il était plongé faute du temps nécessaire pour s'y consacrer. Saluons comme il se doit la détermination et l'obstination de Sophie qui, bien qu'ayant vu son temps de travail théorique réduit de moitié, a néanmoins réussi à "sortir" ce nouveau numéro particulièrement riche et copieux.

L'objectif des "Echos de la Mde" n'a pas varié :

établir un véritable lien entre tous les militants et les amis de la Maison des Droits de l'Enfant, tout en les informant sur l'évolution de la situation réelle des enfants ici et ailleurs. Il faut, bien sûr, faire un choix parmi les innombrables informations fournies par nos réseaux ou glanés ça et là dans les médias. Notre petite "revue de presse" internationale n'a pas

d'autre ambition que d'attirer l'attention sur des articles publiés par des organismes sérieux et donc crédibles, mais peu diffusés dans le grand public. Chacun en retiendra, en toute conscience, ce qui lui paraîtra important, voire essentiel.

Permettez-moi, mais ce début d'année y est propice, de formuler un vœu : voir "Les Echos de la Mde" disposer enfin des moyens nécessaires pour une diffusion régulière et pérenne avec et grâce à la participation de tous.

CITATIONS



"Nous amenons les gens à comprendre qu'ils ont eux-mêmes le pouvoir d'obtenir ce qu'ils veulent. Mais la chose la plus importante, c'est de renforcer leurs capacités. Quels que soient les moyens que nous utilisons, nous souhaitons qu'ils soient non-violents."

AUNG SAN SUU KYI, dissidente birmane et Prix Nobel de la Paix

"Je salue la jeune génération et la supplie de ne pas se départir de ce qu'elle a de plus précieux : le rire. Ensemble, peut-être, arriverons-nous à atteindre ce que nous cherchons : le rire, la beauté, l'amour et la possibilité de créer." SAUL ALINSKY, écrivain et sociologue américain

(source : Agenda de la solidarité internationale 2013 - toujours en vente sur commande à la MDE)

LES ECHOS HEXAGONAUX

DIVERS

Qui sont les pauvres en France ? - OBSERVATOIRE DES INEGALITES - 24 AVRIL 2012

La définition de la pauvreté

Un individu est considéré comme pauvre quand son niveau de vie (après impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil habituellement utilisé est de 50 % du niveau de vie médian en France, tandis qu'Eurostat (organisme européen) privilégie le seuil à 60 % qui est désormais le plus fréquemment publié.

ETAT DES LIEUX - La France comptait en 2010 :

- ▶ 4,8 millions de pauvres (pour seuil de pauvreté à 50% du niveau de vie médian)
 - ▶ 8,6 millions de pauvres (pour seuil de pauvreté à 60% du niveau de vie médian).
- En 2010, le seuil de pauvreté est de
- ▶ 803 euros pour une personne seule (pour seuil de pauvreté à 50% du niveau de vie médian) - le taux de pauvreté est alors de 7,8%
 - ▶ 964 euros mensuels pour une personne seule (pour seuil de pauvreté à 60% du niveau de vie médian) - le taux de pauvreté est alors de 14,1%.

Depuis 2002, le nombre de personnes concernées a augmenté d'un million.

EN FRANCE, QUI SONT LES PERSONNES PAUVRES ?

▶ La moitié des pauvres ont moins de 30 ans

La pauvreté touche en premier lieu les enfants, les adolescents et les jeunes adultes dont plus d'un sur dix sont pauvres, contre 3,7% des plus de 60 ans. Parmi les pauvres au seuil de 50% du niveau de vie médian, 1,5 million (plus du tiers du total) sont des enfants et des ados. Mais les enfants pauvres ne sont pas pauvres tout seuls : s'ils sont dans ce cas, c'est que leurs parents disposent de revenus insuffisants notamment du fait du chômage et des bas salaires. Les plus de 60 ans sont moins souvent concernés et ne constituent qu'un dixième des personnes pauvres. Ce qui ne signifie pas pour autant que leur situation soit moins grave : une partie de ces personnes survivent avec de très bas revenus et

surtout n'ont que très peu de chances de sortir de leur situation.

▶ La population pauvre est aussi un peu plus souvent féminine et vit au sein d'une famille monoparentale

Les femmes sont 2,4 millions à être dans ce cas, soit tout de même 260 000 de plus que les hommes. Elles représentent 53% des pauvres. Une partie d'entre elles sont des femmes à la tête d'une famille monoparentale. Un million de personnes vivant dans ce type de famille sont pauvres, soit 23,6% de l'ensemble des personnes.

▶ Les non-diplômés sont plus souvent pauvres

Ne pas arriver à décrocher un titre scolaire est un lourd handicap en France. Le taux de pauvreté des personnes sans diplôme est de 10,1%, contre 3,1% pour les bac+2. Au total, 42,7% des pauvres n'ont aucun diplôme, alors que 4,6% disposent au moins du niveau bac+2. Cette situation se reflète dans le

paysage social de la pauvreté : 60% des pauvres vivent dans un ménage dont la personne de référence est ouvrière, employée ou inactive.

9,8% des employés, 8,2% des ouvriers sont pauvres, contre 1,5% des cadres supérieurs.

▶ Ne pas avoir d'emploi fragilise

Enfin, compte tenu des faibles indemnités versées aux demandeurs d'emploi et en particulier aux jeunes et à ceux en fin de droits, le taux de pauvreté atteint 23% chez les chômeurs. Il est de 16% chez les inactifs mais aussi de 11,7% chez les indépendants. Inactifs et chômeurs forment à eux seuls la moitié de la population démunie.

Etrangers et immigrés : 16% de pauvres. La pauvreté frappe très lourdement les personnes d'origine étrangère. Les immigrés représentent 22,8% de l'ensemble des personnes pauvres. Leur taux de pauvreté était 2,8 fois supérieur à la moyenne.



Le froid trottoir des Roms

A voir sur WWW.LIBERATION.FR

Marc Melki a photographié pendant trois mois dans le quartier de la Bastille, à Paris, des familles venues de Bulgarie ou de Roumanie. Le trottoir parisien, ses cabines téléphoniques et ses Abribus sont devenus leurs refuges.

EDUCATION

A l'école, l'élève est d'abord un enfant !

FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES - DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL FRANCE – 20 NOVEMBRE 2012

Vingt-deux ans après la ratification par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), la situation de nombre d'entre eux est encore critique. A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant mardi 20 novembre, le Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (Cofrade) a relevé dans son rapport 2012 que tous les enfants n'ont pas accès à l'école, en premier lieu les enfants en situation de handicap et ceux issus des minorités. Il a aussi rappelé que plus de 120 000 jeunes abandonnent, chaque année, leur scolarité sans diplôme ni qualification. A cela s'ajoutent l'augmentation de l'obésité infantile et de la toxicomanie, la recrudescence de suicides chez les adolescents, un nombre plus important d'avortement chez les mineures...

Pour modifier la donne, la FCPE partage avec DEI-France la conviction que la future loi d'orientation et de programmation pour l'école doit inscrire une référence à la CIDE dans l'exposé de ses motifs. Il est temps de réfléchir et travailler dans l'intérêt supérieur de l'enfant. L'institution scolaire a tendance à percevoir les enfants uniquement comme des élèves, au lieu d'avoir une approche globale de ce qu'ils sont. Leur santé ou leurs conditions d'études (rythmes, poids des cartables...) sont à prendre en compte. Il convient aussi de faire appliquer l'article 12 de la CIDE qui accorde à tout enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant.

RESULTATS DU BAC

En 1962, 45 % des enfants de cadres obtenaient le baccalauréat, contre seulement 5 % des enfants d'ouvriers.

En 2012, 90 % des enfants de cadres l'obtiennent, contre 45 % des enfants d'ouvriers.

source : Ministère de l'éducation nationale



DES CHIFFRES - SOURCE : OBSERVATOIRE DES INEGALITES

90% des parents considèrent qu'une éducation réussie passe par la réussite scolaire

37% d'entre eux jugent cette réussite très importante

53% plutôt importante

64% des parents ont l'impression que leur enfant est heureux en classe

Les filles sont meilleures élèves que les garçons

à 14 ans, 71% des filles et 62% des garçons sont scolarisés en classe de troisième

à 17 ans, 40% des filles et 29% des garçons sont scolarisés en classe de terminale générale

71% des filles et 61% des garçons ont le baccalauréat

86% des femmes et 80% des hommes âgés de 20 à 24 ans ont un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire

Le taux de bacheliers parmi les enfants dont la mère n'a aucun diplôme est de 40%, contre 90% pour ceux dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur.

SANTE

La santé des adolescents à la loupe

- INSTITUT NATIONAL DE PREVENTION ET D'EDUCATION POUR LA SANTE - SEPTEMBRE 2012

L'enquête HBSC (Health Behaviour in School-aged Children) est menée sous l'égide de l'OMS tous les 4 ans depuis 1982. Actuellement, plus de quarante pays, essentiellement européens, y participent. Elle donne une photographie sur la santé, le vécu scolaire, les contextes de vie (famille, écoles, amis) et les comportements (favorables ou néfastes pour la santé) des jeunes français scolarisés de 11, 13 et 15 ans. Sa périodicité permet de mesurer les évolutions, et son caractère international donne lieu à des comparaisons entre pays européens. En 2010, pour la France, elle a concerné 14 000 élèves environ (la France a participé à l'enquête HBSC pour la cinquième fois consécutive en 2010). Voici un résumé des résultats publiés en septembre 2012.

PLACE GRANDISSANTE DES TIC QUI MODIFIENT LE MODE D'ECHANGE DES ADOS

Les TIC (technologies de l'information et de la communication) - portable ou Internet - deviennent des moyens essentiels de communication. En 2006, l'usage des TIC au collège était encore peu répandu, mais en quatre ans les collégiens français ont rattrapé leur retard :



▶ **68% des filles de 15 ans (51% en 2006) – 50% des garçons de 15 ans (38% en 2006)**

La fréquence quotidienne des échanges par téléphone ou Internet s'accroît avec l'âge :

▶ **de 22% pour les garçons en 6^{ème} à 46% en 3^{ème} – de 31% pour les filles en 6^{ème} à 65% en 3^{ème}**

Les ados se retrouvent de moins en moins le soir :

▶ **12% des garçons de 13 ans passent du temps avec leurs amis en soirée (18% en 2006) – 7% des filles (10% en 2006)**

Cette diminution est à rapprocher de l'augmentation massive des relations indirectes des jeunes avec leurs amis par Internet qui permet en effet de concilier les exigences familiales et amicales souvent contradictoires en permettant un échange continu avec les amis tout en restant présent, du moins physiquement, au domicile.

LA PERCEPTION DES ANNEES COLLEGES

▶ **68,5% des collégiens en France aiment l'école**, ce qui situe la France en assez bonne place (11^{ème} sur 39 à 11 ans, 19^{ème} à 13 ans et 14^{ème} à 15 ans)

▶ **48% des filles et 37% des garçons en 6^{ème} déclarent aimer beaucoup l'école – ils ne sont plus que 18% des filles et 14% des garçons en 3^{ème}**

▶ **57% des élèves en 6^{ème} et 45% en 3^{ème} estiment que leurs résultats scolaires sont bons**

▶ **21% des élèves se disent "assez" ou "beaucoup" stressés** mais les collégiens sont malgré tout moins stressés par le travail scolaire que dans les autres pays (29^{ème} sur 39 pour les 11 ans ; 31^{ème} pour les 13 ans et 36^{ème} pour les 15 ans)

LES JEUNES SE CONSIDERENT RELATIVEMENT EN BONNE SANTE...

▶ comme en 2006, **88% des collégiens estiment que leur santé est "bonne" ou "excellente"**

Les filles apparaissent, néanmoins, comme plus fragiles - leur perception est moins positive :

- ▶ **30% se déclarent en excellente santé contre 43% des garçons**
- ▶ **et celle-ci se détériore entre la 6^{ème} et la 3^{ème} passant de 37% à 26% (contre 46,5% et 39,5% pour les garçons)**



...MALGRE DES "MAUX PSYCHIQUES OU PLAINTES SOMATIQUES" MULTIPLES ET RECURRENTS"

▶ **les collégiens se plaignent au minimum 1 fois par semaine : de difficultés d'endormissement (31,5%), d'irritabilité (22,5%), de nervosité (21%) et de déprime (15%).**

La France fait partie des pays où ces taux sont les plus élevés mais la fréquence n'a pas augmenté depuis 2006.

LES FRUITS ET LEGUMES EN HAUSSE DANS LA CONSOMMATION DES ADOS

▶ **Augmentation de la consommation quotidienne des fruits et légumes entre 2006 et 2010 : 39% contre 31% de fruits ; 45% contre 42% de légumes**

▶ **Les filles mangent plus de fruits et légumes : 41% contre 37% des garçons pour les fruits ; 47% contre 41% des garçons pour les légumes**

▶ **Baisse de la consommation de sucrerie** passant de 28% en 2006 à 24% en 2010 (¼ des jeunes en boivent quotidiennement – les garçons sont les plus consommateurs)

UN TIERS DES ADOS PENSE DEVOIR FAIRE OU FAIT UN REGIME POUR PERDRE DU POIDS



- ▶ **58% des ados estiment être à peu près au bon poids**
- ▶ **30% des jeunes déclarent faire un régime ou avoir besoin de maigrir**
- ▶ **23% des jeunes de poids normal s'estiment un peu ou trop gros**
- ▶ **la France figure parmi les pays avec les taux de surpoids les plus faibles (33^{ème} et 38^{ème} places sur 39 pour les garçons et les filles de 11 ans)**

FACE A L'ESSOR DES TIC, LA TV GARDE LA COTE CHEZ LES ADOS

▶ **91,5% des ados passe plus de 2 heures par jour devant les écrans**

- 61% devant la télévision - 45% devant un ordinateur - 40% devant des jeux vidéos

Les filles préfèrent l'ordinateur et les garçons sont 2 fois plus nombreux à jouer à des jeux vidéos.

▶ **les jeunes français passent, pour autant, moins de temps devant la TV que la plupart de leurs pairs des 39 autres pays européens** (selon l'âge, entre la 31^{ème} et la 36^{ème} position).

LES ADOS DORMENT DE MOINS EN MOINS

- ▶ une augmentation croissante de "petits dormeurs" : les ados perdent, chaque année, **20 mn de sommeil quotidien** les veilles de jours de classe passant de 9h10 en 6^{ème} à 8h08 en 3^{ème}
- ▶ le "seuil de privation sévère" de sommeil augmente radicalement au cours de la scolarité, passant le **4,5% en 6^{ème} à 21% en 3^{ème}**

Ces résultats (*observés également dans d'autres pays*) proviennent plus de facteurs environnementaux et sociaux que de changements biologiques. Ainsi, l'ado qui surfe sur le net via son portable ou l'ordinateur, s'endort plus tard que s'il lit un livre : 8h16 de sommeil pour celui qui regarde la télévision contre 8h48 pour celui qui ne la regarde pas ; 8h06 de sommeil pour celui qui utilise l'ordinateur contre 8h50 pour celui qui ne l'utilise pas. Celui qui lit dort 8h52 contre 8h28 pour celui qui fait autre chose.



TABAC, ALCOOL, CANNABIS ET AUTRES DROGUES : DES USAGES QUI APPARAISSENT AU COLLEGE

- ▶ un tiers des collégiens a expérimenté le tabac, les garçons étant plus précoces que les filles. Mais en 3^{ème}, 55% des filles fument contre 49% des garçons. **Entre 2006 et 2010, la consommation de tabac (filles garçons confondus) est en nette augmentation.** Seule l'expérimentation à 13 ans est en baisse.

- ▶ **1 élève sur 6 fume des cigarettes quotidiennement en 3^{ème}**

▶ **7 collégiens sur 10 ont déjà bu de l'alcool**, les garçons étant plus précoces que les filles. Les élèves français de 15 ans sont largement derrière les pays où cette consommation est la plus fréquente, tels la Grèce et la République Tchèque où près de 4 élèves sur 10 sont concernés.

▶ **1 collégien sur 6 a connu une ivresse alcoolique.** Cette tendance est plus présente chez les garçons et augmente avec l'avancée scolaire.

▶ **1 collégien sur 10 a déjà fumé du cannabis, ce qui situe la France parmi les pays les plus consommateurs.** Cette tendance est particulièrement marquée chez les élèves de 4^{ème} (11%) et de 3^{ème} (24%). La consommation régulière (au moins 10 fois/mois) est assez rare en 3^{ème} (2%). Par contre, elle concerne surtout les garçons qui sont 4 fois plus nombreux à en consommer que les filles (3% contre 1%).



LA VIOLENCE SOUS TOUTES SES FORMES

▶ **36% des collégiens déclarent avoir été victimes de brimades au cours du dernier bimestre** (idem en 2006) - les harcelés comprennent principalement des filles (18% contre 10%) ; les harceleurs sont principalement des garçons (23% contre 19%) ; les harcelés-harceleurs sont plus composés de garçons (21%) que de filles (17%)

▶ **79% des élèves n'ont subi aucune violence** dans l'enceinte du collège. **Mais parmi ceux qui la subissent** : 12% indiquent avoir reçu des coups ; 7% ont subi des vols ; 5% signalent "d'autres formes de violence" ; 1% ont été victimes de racket

▶ **14% des garçons et 10% des filles sont victimes à la fois de violences et de brimades**

▶ **72,5% des élèves ne sont pas inquiets par rapport à la violence à l'école ou alentours**

L'AGE DES PREMIERS ECHANGES AMOUREUX

▶ **18% des jeunes de 4^{ème} et 3^{ème} déclarent avoir déjà eu un rapport sexuel** (garçons : 22% ; filles : 14%)

▶ **90% des jeunes ont utilisés 1 ou plusieurs moyens de contraception lors du dernier rapport** (préservatif en tête)

▶ **10% des jeunes ont eu un rapport non protégé lors de leur dernier rapport – chiffre en augmentation par rapport à 2006** (7% en 2006) – ce qui pourrait expliquer la hausse de l'utilisation de la pilule du lendemain (14% en 2006 ; 16,5% en 2010).

L'enquête suit un protocole de recherche commun à tous les pays : des établissements ont été tirés au sort, puis des classes au sein de chaque établissement. De +, en France, une stratification a été appliquée selon les critères suivants : rurale, ville isolée, banlieue, centre agglomération. Niveau de scolarisation en 7 catégories (école élémentaire, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} lycée général et 2^{nde} lycée professionnel).

France : deux fois plus de mortalité infantile dans les DOM qu'en métropole

AFRIK.COM - 11 SEPTEMBRE 2012

Selon une étude publiée ce lundi par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statis-

tiques) du ministère des affaires sociales, le taux de mortalité infantile, concernant les bébés de moins d'un an, est de **3,8/1000 en France métropolitaine alors qu'il s'élève à 7,8/1000 dans les départements d'Outre-mer (DOM)**, sur la période de 2000-2008. Plusieurs facteurs expliquent le doublement de ce taux, notamment les critères socio-économiques, comme la pauvreté ou la précarité frappant les DOM.

L'étude de la Dress est formelle. Les «conditions socio-économiques plus défavorables» dans les DOM, «expliquent probablement une partie de la surmortalité infantile». Le doublement de la mortalité dans ces départements est donc la conséquence de «la précarité et la pauvreté (qui) y sont plus répandues, avec plus d'un quart de la population bénéficiaire de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) en 2009 contre moins de 6% en France métropolitaine» et «un taux de chômage dépassant les 20%».

Mais si le taux de mortalité infantile, concernant les bébés de moins d'un an, passe du simple en France métropolitaine au double dans les DOM, c'est aussi à cause des «complications de la grossesse». Sachant que le nourrisson, fragile à la naissance, contracte plus facilement des infections et est davantage vulnérable aux agressions extérieures, comme «les affections hémorragiques ou respiratoires du nouveau-né», indique l'AFP.

En ce qui concerne les principaux facteurs, la précarité et la pauvreté, ils affectent la qualité des soins prodigués aux patients, ainsi qu'aux bébés de moins d'un an. La Dress dénote l'offre de soin «contrastée» entre la France Métropole et les DOM, ce qui ne ferait que dégrader les conditions de grossesse dans ces départements.

DIVERS

Faites le calcul - TELERAMA - 4 AVRIL 2012

93% des 13-15 ans ont une connexion Internet à la maison
85% des 15-17 ans conçoivent et diffusent des vidéos via leur téléphone au moins une fois par jour

87% des 11-13 ans ne protègent aucune de leurs données sur Facebook

27% des 11-13 ans jouent régulièrement à des jeux vidéo

3 heures et demi, c'est en moyenne le temps que les jeunes de 15-24 ans passent chaque jour devant un écran (ordinateur et télévision)

3 enfants sur 10 discutent avec leurs parents de ce qu'ils font sur Internet

35 ans, c'est l'âge moyen du français jouant à un jeu vidéo

LES ECHOS INTERNATIONAUX



Les droits de l'enfant 23 ans après

WWW.DROITSENFANT.COM - 20 NOVEMBRE 2012

Le 20 novembre 2012 nous fêtons les 23 ans de la convention internationale des droits de l'enfant. 23 ans déjà, mais beaucoup reste à faire.

Adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) est le traité international le plus ratifié au monde. A l'exception notable des Etats-Unis et de la Somalie, tous les pays ont reconnu alors l'impératif d'apporter des soins et une

attention particulière aux enfants en raison de leur vulnérabilité considérant que "l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même". Vingt trois ans après, où en est-on?

SANTE, DES PROGRES MAIS PEU MIEUX FAIRE

Les progrès les plus significatifs depuis 1989 ont été réalisés dans le domaine de la santé. Pour autant, ils restent relatifs : en 2009, 9 200 000 enfants (au lieu de 14 millions en 1989) mouraient encore avant leurs 15 ans. Si nombre de maladies virales comme la rougeole, le

tétanos ou bien encore la polio ont pratiquement été éradiquées, puisque le taux de mortalité des enfants pour ces épidémies a baissé de presque 90 % en vingt trois ans, il n'en est pas de même pour le SIDA. 2 millions d'enfants de par le monde l'on contracté et 35 % d'entre eux en meurent avant leurs 10 ans. Près de 90% de ces enfants vivent en Afrique

subsaharienne où les médicaments, pourtant de plus en plus efficaces, tardent à arriver.

MALNUTRITION ET ACCES A L'EAU POTABLE : UNE SITUATION DRAMATIQUE

Le bilan, quoique meilleur qu'il y a vingt trois ans, reste dramatique : 4 millions d'enfants meurent avant 5 ans parce qu'ils sont mal nourris. Dans les pays

en voie de développement, plus d'un milliard d'habitants n'ont pas accès à l'eau salubre et près de 3 milliards de personnes (plus de la moitié de l'humanité) ne sont pas équipées de systèmes d'assainissement. Près de 3 millions d'enfants meurent chaque année de maladies dues au manque d'hygiène et 12 millions d'entre eux meurent victimes de pneumonie, de diarrhée et autres maladies évitables. Pourtant de simples mesures d'hygiène, d'accès à l'eau potable, d'alimentation suffisante ou d'allaitement maternel pourraient sauver de nombreuses vies.

LES ENFANTS AU TRAVAIL

Aujourd'hui, plus de 200 millions d'enfants travaillent dans le monde, exerçant des activités qui nuisent à leur développement mental, physique et émotionnel. Les enfants sont contraints de travailler parce que leur survie et celle de leur famille en dépendent. Le travail des enfants perdure, même là où il a été déclaré illégal, et il est souvent entouré d'un mur de silence, d'apathie et d'indifférence.

LES ENFANTS SOLDATS

250 000 enfants dans 20 pays de la planète, dont certains n'ont pas plus de 8 ans, participent directement aux conflits. Ils sont soldats, démineurs, espions, porteurs, esclaves sexuels... Certains autres ont appris à tuer et à torturer. Si leur nombre global reste stable, les pays ayant recours aux services de ces gamins sont eux de plus en plus nombreux. Au moins deux millions d'enfants sont morts ces 10 dernières années à la suite de guerres déclenchées par des adultes. Des progrès sont cependant enregistrés grâce à

une plus grande visibilité de la cause des enfants impliqués dans des conflits armés. L'adoption de normes plus strictes pour les protéger et améliorer l'assistance humanitaire constitue également des avancées.

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Pour le bon plaisir d'adultes sans scrupules plusieurs millions d'enfants et d'adolescents sont prostitués ou exploités sexuellement à travers le monde. Malgré une prise de conscience certaine, ce phénomène se développe et de nouveaux réseaux se créent notamment sur Internet. C'est avant tout un drame de pauvres. Même si l'on rencontre sur tous les continents des pédophiles, la très grande majorité des enfants prostitués et exploités sexuellement se trouvent dans les pays du tiers monde ou dans les catégories sociales très défavorisées des pays riches. La majorité de ces jeunes a entre 12 et 18 ans, mais certains ont à peine 8 ans et même des bébés sont parfois impliqués. Là aussi, de réels progrès ont été réalisés grâce notamment à un renforcement de l'arsenal répressif et des campagnes d'information en direction des enfants.

L'ÉDUCATION, UN LEVIER MAJEUR

Entre tous, l'éducation joue un rôle crucial. Car, même au milieu du chaos, elle peut restaurer un certain degré de stabilité et de normalité pour les enfants. Une amélioration sensible a été opérée depuis 20 ans et le nombre d'enfants non scolarisés est passé de 115 millions à 93 millions. L'écart entre le nombre de filles scolarisées et les

garçons s'est considérablement réduit. Une amélioration qu'il faut cependant relativiser par le taux d'achèvement des études qui reste très insuffisant. L'éducation offre une occasion unique de transmettre aux enfants des messages de survie sur des questions aussi vitales que la prévention du sida et la sensibilisation aux dangers qui les menacent. L'éducation peut aussi permettre de semer la paix et la justice partout dans le monde.

CIDE : 23 ANS DE PROGRES ET D'ILLUSIONS

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989 a soulevé de grands espoirs et des promesses ont été faites aux enfants du monde. Ce texte a été un symbole, en mentionnant expressément que chaque être humain peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés inscrites dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'enfant n'était plus un adulte en devenir, il était bel et bien un être humain, sujet de droits et de devoirs. 23 ans après, il reste beaucoup à faire pour que les droits des enfants deviennent une réalité. Promouvoir et défendre les droits des enfants, c'est tout d'abord créer les conditions sociales, économiques et culturelles afin que tous puissent y accéder. C'est à ce prix que les droits de l'enfant seront véritablement respectés. Il faudra donc encore beaucoup de volonté politique et d'acharnement individuel et associatif pour que les dirigeants de la planète débloquent enfin les moyens pour y parvenir.

LA SITUATION EN FRANCE

Si la France est un des pays au monde qui respecte le mieux la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (le Canada et la Suède font figure de meilleurs "élèves"), il existe toutefois de graves problèmes : la pauvreté qui touche 2,1 millions d'enfants avec ses conséquences désastreuses sur la scolarité, l'accès à la santé et au logement ; la discrimination qui pénalise les jeunes des banlieues issus de



Quelques chiffres

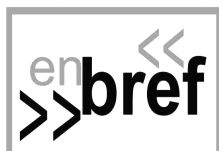
- 30% des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté sont des enfants (soit 2,1 millions d'enfants)
- 980 000 enfants vivent dans des familles percevant les minima sociaux
- 140 000 adolescents sortent de l'école sans diplôme ni formation
- 350 000 enfants vivent dans des conditions de logement indécentes ou sont en errance
- 30 000 enfants vivent dans la rue
- 160 000 enfants sont séparés de leur famille, majoritairement dans les milieux défavorisés
- 7 200 mineurs étrangers vivent isolés sans aucun soutien
- 1 enfant sur 20 est victime de violences physiques

76% des jeunes de 13 à 18 ans n'ont jamais entendu parler de la CIDE.

l'immigration ou d'Outre-mer ; la situation des mineurs étrangers isolés qui sont retenus dans les zones d'attente des aéroports ou qui errent dans les rues sans bénéficier d'assistance ; le recours excessif aux mesures répressives, par défaut de structures alternatives à l'incarcération des mineurs, renforcé par l'approche des élections présidentielles ; le fichage des enfants dans le fichier "Base élève" de l'Education nationale ; la situation dramatique des enfants Roms et des gens du voyage qui perdure malgré le changement de gouvernement ; la suppression du défenseur des enfants en tant qu'autorité indépendante aujourd'hui noyé dans l'ensemble hétéroclite du "Défenseur des droits" ; l'évaluation des enfants dès la maternelle ; la difficulté d'intégration scolaire des élèves handicapés, le suicide des enfants et des jeunes ; la discrimination dans les cantines scolaires, etc...

PERCEPTION DE LA CONVENTION EN FRANCE

Selon un sondage UNICEF/SOFRES effectué en novembre 2010, auprès des jeunes de 13 à 18 ans, à peine un sur quatre, soit **24 %**, **avait déjà entendu parler de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**. Ainsi, on parle de moins en moins de droits de l'enfant, sauf quand l'actualité les ramène sur le devant de la scène (pédophilie, maltraitance...). On parle de moins en moins de droits de l'enfant mais beaucoup du droit à l'enfant. On constate une nouvelle tentative de lier droits des enfants et devoirs des enfants avec l'idée que "l'enfant aura des droits lorsqu'il respectera ses devoirs". Pourtant la convention internationale des droits de l'enfant a reconnu l'enfant comme une personne qui n'appartient à personne et que la société doit protéger. Comment un enfant peut-il respecter une règle, une loi venant d'un groupe, d'un Etat qui ne le respecte pas voire qu'il le dénie totalement ? C'est pourquoi, il est nécessaire de mieux promouvoir les droits de l'enfant et la Convention Internationale auprès des enfants eux-mêmes. Ce n'est pas une question mineure, car garantir à l'enfant le droit à la santé, à un nom, à une nationalité, à l'éducation, aux loisirs, à la culture, passe par le fait que ces droits soient aussi accordés à leurs parents. On le voit bien, du sort que l'on réserve aujourd'hui aux enfants dépend l'avenir de la société toute entière.



Un Philippin de 13 ans remporte le Prix international 2012 pour la Paix des enfants

FR.EURONEWS.COM - 2 NOVEMBRE 2012

Cris Valdez, un jeune garçon de Manille aux Philippines, a obtenu le prix international pour la paix remis à La Haye par Desmond Tutu. Cris Valdez, alias Kesz, n'a que 13 ans, vit dans une décharge et dort dans un tombeau. Il a pourtant réussi à aider 10 000 enfants déshérités de la ville de Cavite, en leur distribuant 5 000 colis de vêtements et de jouets.

L'histoire personnelle de Cris Valdez l'a poussé à s'investir auprès des enfants. À 2 ans, ses parents l'obligent à fouiller dans les ordures, à 4 ans il mendie pour survivre. Après une brûlure grave dans une décharge à cinq ans, une association le prend en charge, ce qui lui permet d'échapper à l'exploitation et aux violences de sa famille. À seulement 7 ans, il décide de fournir des "cadeaux de l'espoir" aux enfants de la rue en demandant de l'aide aux épiciers de la ville. D'abord des tongs, pour éviter qu'ils ne se blessent, puis des vêtements. Cris parvient à susciter un afflux de dons et demande aux enfants qu'il a aidés de se joindre à lui pour récolter et distribuer les dons, ainsi qu'aux enfants des écoles de la ville. Il appelle son ONG Championing Community Children (Comité de soutien aux enfants des rues). Kesz a reçu 100 000 € et avec cinq personnes de la Fondation, le jeune Philippin va élaborer un nouveau projet financé par la récompense. Plus tard, il espère devenir médecin.



Chine, l'exploitation selon Mattel – PEUPLES SOLIDAIRES – NOVEMBRE 2012

Salaires de misère, heures de travail excessives, exposition à des produits toxiques... Des enquêtes dans les usines fabriquant des jouets Mattel rappellent à nouveau les conditions de travail et de vie indignes des ouvrières et ouvriers du jouet en Chine. Bien qu'interpellée à plusieurs reprises sur les violations des droits dans sa chaîne de sous-traitance, la multinationale américaine n'a rien fait pour y mettre fin. Pire, sa politique de responsabilité sociale s'est dégradée. Avec 768 millions de dollars de bénéfices en 2011, Mattel a pourtant les moyens d'agir pour améliorer le sort des "petites mains" qui perçoivent environ 1% du prix de vente des jouets qu'elles fabriquent. Signez la pétition jusqu'au 31 janvier sur : <http://www.peuples-solidaires.org>

Vu d'Inde, les enfants britanniques ont faim - COURRIER INTERNATIONAL - 21 SEPT. 2012

Certains journalistes indiens s'interrogent : que fait-on pour lutter contre la pauvreté au Royaume-Uni, où un nombre croissant de personnes souffrent de la faim, du chômage et de l'absence de logements ?

Signe de la gravité de la situation après quatre dures années de récession, l'ONG Save the Children -réputée pour son travail en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud - lance pour la 1^{ère} fois un appel national pour venir en aide aux pauvres du Royaume-Uni, qui se voient infliger une sorte de double peine avec une récession économique doublée d'un plan de rigueur gouvernemental très controversé. L'ONG révèle que le Royaume-Uni abrite près de 3,5 millions d'enfants pauvres, dont 1,6 million vivraient dans une extrême pauvreté. Le responsable exécutif de Save the Children indique que la pauvreté a progressé depuis l'élection du gouvernement conservateur qu'il incite à faire davantage pour épargner de nouvelles restrictions budgétaires aux catégories "les plus pauvres et les plus défavorisées". C'est pourtant bien ce qui arrive.

Amnesty International lance une campagne choc pour lutter contre les enfants soldats - AMNESTY INTERNATIONAL

25 NOVEMBRE 2012

Les enfants soldats sont au cœur de la nouvelle campagne digitale organisée par Amnesty International. Quoi de mieux alors pour sensibiliser les gens que de faire le parallèle entre les jeux vidéo et la réalité pour le moins dramatique qui se tient dans certains pays du monde ?

Amnesty lance une campagne digitale à la fois choquante et déroutante en proposant aux internautes de participer à un faux jeu vidéo dans lequel ils devront personnaliser un enfant soldat. Battlekid surfe sur la grande mode des jeux de guerre et permet ainsi à Amnesty de toucher un public qui n'est peut-être pas habitué à ce genre de message. Pour les millions de personnes qui chaque jour font la guerre derrière leurs écrans, l'ONG rappelle que dans certains pays comme le Congo, la Birmanie ou encore la Colombie, des enfants sont enrôlés de force et mettent réellement leurs vies en jeu. Après avoir soigneusement choisi avec quelles armes votre petit soldat allait partir au combat, un message vous rappelle à l'ordre en vous informant **qu' "On ne joue pas avec la vie d'un enfant"**. Découvrez le jeu sur : www.battlekid-thegame.com

Prix Nobel de la Paix : deux millions d'€ pour les enfants de la guerre -

FR.EURONEWS.COM - 18 DECEMBRE 2012

Le prix Nobel de la Paix, reçu par l'Union européenne s'accompagne d'une somme de 930 000 €. Les trois présidents des institutions européennes ont choisi de doubler ce montant, atteignant 2 millions d'€ et de l'offrir aux enfants victimes de guerres et de conflits.

Une opération qui sera renouvelée chaque année.

"En Colombie, explique cette cadre du Haut commissariat pour les réfugiés, grâce à cet argent nous pouvons venir en aide à 700 enfants d'une tribu indigène. Cette tribu risque un génocide culturel et est victime de menaces physiques à cause des conflits dans la région."

En plus du HCR l'argent sera confié à plusieurs ONG : Save the Children, l'Acted, qui portera assistance aux enfants syriens réfugiés au nord de l'Irak, et l'Unicef qui interviendra au Pakistan. Philippe Cori, UNICEF : *"Les graines de la guerre commencent dès l'enfance, à ses enfances volées dans des conflits armés. Donc, c'est très important de consacrer nos ressources mais notre attention aussi - politique et sociale - aux enfants pour justement produire ces dividendes de la paix qui sont bien plus importantes que les dividendes de l'argent"*.



Garder la pêche en vieillissant - A L'ECOLE DES POSSIBLES - 25 NOVEMBRE 2012

ON SE DETEND !

Selon une croyance très largement répandue, notre cerveau n'aurait la capacité de se construire, c'est-à-dire qu'il serait malléable, qu'uniquement pendant une brève période de notre vie : depuis l'âge embryonnaire jusqu'à la puberté.

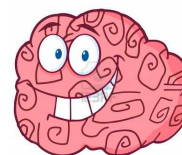
Avec ses collègues de l'Institut Pasteur, Pierre-Marie LIEDO s'est concentré à démontrer que cette croyance était fautive. Ils se sont concertés pour tenter de répondre à la question suivante : **quand le sujet cesse-t-il de produire des neurones ?** en fait, la plasticité du cerveau disparaît au contact de 4 facteurs :

- si nous sommes soumis à un stress du monde urbain important (pollution sonore et visuelle)
- si nous consommons de façon chronique des psychotropes
- si nous cessons de faire des efforts physiques (sédentarité)
- si nous sommes isolés socialement.



Mais aussi lorsque nous cessons d'être émerveillés.

Donc, lorsque nous ne sommes pas confrontés à ces 5 traits, notre cerveau continue de produire des neurones. De plus, si le cerveau d'un individu stressé, dans un état dépressif, perd cette capacité, il peut générer de nouvelles cellules en se retrouvant dans un état de bien-être.



Le cerveau n'est donc pas figé, c'est un chantier permanent, jamais achevé.

petit aparté : le cerveau de l'homme est légèrement plus grand que celui de la femme. Par contre, il est légèrement moins dense.

LA VIE DE LA MAISON ce qui a marqué le dernier semestre



Forum de associations - Châteauroux - 15 et 16 septembre 2012

Toujours un moment important pour les associations de se faire connaître par un large public. Mais, malgré tout, une fréquentation visiblement en baisse, peut-être due aux Journées du patrimoine qui se déroulent au même moment.



Remise de chèque

Le 17 septembre 2012, la Maison des Droits de l'Enfant a eu la joie de recevoir des mains de M. Pierre DURIS, Président du Lions Club Abbaye Déols, un chèque de 1000€ afin d'aider l'association à poursuivre ses activités et en particulier celle axée sur l'"éducation à la non-violence". Un grand merci.



EKIDEN Châteauroux – 11 novembre 2012

Une équipe performante (arrivée 34^{ème} sur 147) a couru aux couleurs de la Maison des Droits de l'Enfant. Cela fait la 2^{ème} année que l'association a la chance d'être représentée lors de cette manifestation sportive très médiatisée. Encore merci aux coureurs déjà prêts pour 2013.

Campagne de sensibilisation à la Non-Violence - novembre 2012 à février 2013

4^{ème} édition de cette manifestation réunissant cette année

encore une trentaine de partenaires. Cette nouvelle Campagne, portée au niveau national par la Coordination française pour une éducation à la non-violence et à la Paix, a choisi de rendre hommage à

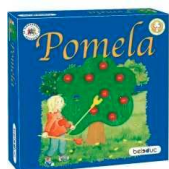
Janusz KORCZAK considéré, à juste titre, comme l'un des pères de la Convention internationale des Droits de l'Enfant. L'objet symbolique que le Collectif 36 a proposé de construire cette année est une Boîte à secret(s) car il symbolise l'un des principes mis en application par Janusz Korczak dans sa "République des enfants" : le droit au secret. Cette Campagne prendra fin officiellement le mercredi 13 février où seront, entre autres, exposées toutes les boîtes à secret(s) réalisées par diverses structures et particuliers.

Pour tout savoir sur cette Campagne, rendez-vous sur le site de la MDE - www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org



JEUX COOPERATIFS

de nouveaux jeux vous attendent à la MDE



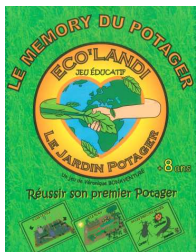
POMELA

à partir de 4 ans - à partir de 1 joueur
l'objectif est d'essayer de cueillir les pommes et de les transporter jusque dans le panier grâce à des demi-cuillères. Plus la distance est grande, plus le jeu est difficile.



TRICOURS

à partir de 4 ans - de 2 à 3 joueurs
Jeu pour lequel il faut s'accorder pour faire parcourir à une bille un parcours, sans tomber dans un trou.



ECO'LANDI

à partir de 8 ans - à partir de 1 joueur
Le but du jeu est de créer le projet d'un jardin potager respectueux de l'environnement.

Ce qui amène à 95 le nombre de jeux disponibles à la Maison des Droits de l'Enfant



AGENDA

- 29 janvier : réunion du Conseil d'Administration
- 13 février : "Fêtes, faites des boîtes"
- 22 février : Loto de la MDE (à Belle Isle)

PENSEE

Bâtir des ponts

Voici l'histoire d'un père et son fils qui s'aimaient beaucoup et qui vivaient en parfaite harmonie sur leur terre à bois, jusqu'au jour où... un conflit éclata entre les deux. Le père et le fils vivaient du fruit de leur labeur. Ils travaillaient et récoltaient ensemble. Ils avaient tout en commun.

Tout commença par un malheureux malentendu entre eux. Mais peu à peu, le fossé se creusa jusqu'au jour où il y eut une vive discussion entre les deux. Puis un silence douloureux s'installa et dura plusieurs mois.

Un jour quelqu'un frappa à la porte du fils. C'était un homme à tout faire qui cherchait du travail :

- "Avez-vous quelques réparations à faire".

- "Oui, lui répondit-il, j'ai du travail pour toi. Tu vois, de l'autre côté du ruisseau vit mon père. Il y a quelques mois il m'a offensé gravement et nos rapports se sont brisés. Je vais lui montrer que je peux aussi me passer de lui. Tu vois ces pierres à côté de ma maison ? Je voudrais que tu construises un mur de deux mètres de haut, car je ne veux plus le voir !".

- L'homme répondit: "Je crois comprendre la situation...".

Le fils aida son visiteur à réunir tout le matériel nécessaire. Puis, il partit en voyage le laissant seul pendant toute une semaine.

Quelques jours plus tard, lorsqu'il revint de voyage, l'homme à tout faire avait déjà terminé son travail.



Mais quelle surprise ! Le fils fut totalement bouleversé.

Au lieu d'un mur de deux mètres de haut, il avait plutôt construit un magnifique pont.

Au même instant, le père sortit de sa maison et courut vers son fils en s'exclamant : - "Tu es vraiment formidable ! Construire un pont après ce

que je t'ai fait ! Je suis fier de toi et te demande pardon".

Pendant que le père et son fils fêtaient leur réconciliation, l'homme à tout faire ramassa ses outils pour partir. - "Non attends ! lui dirent-ils. Il y a ici du travail pour toi !". Mais il répondit : "Je voudrais bien rester, mais j'ai encore d'autres ponts à construire".



SAGESSE AMERINDIENNE

Un vieil indien explique à son petit-fils que chacun de nous a en lui deux loups qui se livrent bataille. Le premier loup représente la sérénité, l'amour et la gentillesse.

Le second loup représente la peur, l'avidité et la haine.

- "lequel des deux loups gagne ?" demande l'enfant

- "Celui que l'on nourrit " répond le grand-père.



Moi, j'ai
1434 ans



Moi, j'ai
2013 ans



Moi, j'ai
5773 ans

à nos âges, on
pourrait peut-être
arrêter de se
disputer....



non-violence
campagne de sensibilisation

Campagne de sensibilisation
NON VIOLENCE

indre - novembre 2012

fil rouge **Fête, faites des boîtes**

Manifestations sportives
Conférence Animations festives
Expositions Théâtre Colloque
Jeux Cinéma etc...

demandez le programme :
tél : 09.52.10.52.14
www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org




"Les Echos de la MDE" sont réalisés avec la participation financière de l'AFD (Agence Française de Développement) par l'intermédiaire du réseau RITIMO (Réseau d'information et de documentation pour le Développement et la Solidarité internationale) auquel la MDE est affiliée.

MAISON DES DROITS DE L'ENFANT – janvier 2013

48 boulevard Arago

36000 Châteauroux

tél : 09.52.10.52.14 – fax : 09.57.10.52.14

courriel : mde.chateauroux@free.fr

site Internet : www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org

n° SIRET : 42301175800020

adhésion : 20€

en tant qu'association reconnue d'intérêt général, 66% du montant d'un don est déductible de l'impôt sur le revenu